



MAIRIE DE GRAINVILLE SUR RY

☎ 02.35.23.54.53

E-mail : commune-de-grainville-sur-ry@orange.fr

« Secrétariat ouvert au public :

lundi et mardi de 14h00 à 17h00 - jeudi de 14h00 à 18h30 »

« Permanences Élus : Lundi de 16h00 à 18h00 et jeudi de 16h30 à 18h30 »

INFORMATIONS COMMUNALES

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée du vendredi 25 septembre 2026 au mercredi 7 octobre 2026. Pendant cette période de fermeture, les permanences des élus seront assurées aux horaires habituels (lundi de 16h00 à 18h00 et jeudi de 16h30 à 18h30).

RAMASSAGE DE FERRAILLE

Un ramassage de ferraille aura lieu sur la commune le **lundi 19 octobre 2026 à partir de 7h30**. Les objets à enlever sont à déposer la veille au soir à proximité des barrières à l'extérieur des propriétés. Les carcasses de voitures peuvent être également ramassées.

RANDONNÉE OCTOBRE ROSE

Une randonnée d'environ 10 km est organisée par la commune de Grainville sur Ry le dimanche 11 octobre 2026 afin de soutenir la campagne Octobre rose (informations sur le flyer joint).

DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

Modification des horaires à compter du lundi 26 octobre 2026

Le dépôt communal des déchets verts est ouvert les lundis jusqu'au 30 novembre 2026 inclus aux horaires suivants :

- jusqu'au lundi 19 octobre 2026 : de 17h00 à 19h00
- du lundi 26 octobre au lundi 30 novembre 2026 : de 16h00 à 18h00

DÉPÔTS SAUVAGES

Une recrudescence des dépôts sauvages a été observée sur le territoire de la commune. Ainsi, selon l'article L.541-3 du code de l'environnement, le maire est compétent pour faire cesser et sanctionner les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tous types de déchets sur la voie publique est punie d'une amende forfaitaire.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2026

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont l'honneur de vous convier à la **commémoration de l'Armistice du 11 Novembre** qui aura lieu à Grainville sur Ry à partir de 10h45 (Rassemblement au monument aux morts, dépôt de gerbe, allocutions, défilé jusqu'à l'école, hommage aux drapeaux et vin d'honneur) avec la participation des communes de Ry et Saint Denis le Thiboult, des anciens combattants et de l'Union Musicale de Ry.

BANQUET DU 15 NOVEMBRE 2026

Le Banquet servi en l'honneur des aînés de notre commune aura lieu le **dimanche 15 novembre 2026** à 12h00 à la salle du restaurant scolaire.

Il est ouvert à tous et offert à toutes les personnes ayant atteint l'âge de 70 ans (les invitations seront adressées prochainement).

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes un nouvel habitant de Grainville sur Ry, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, **ce qui nous permettra de vous enregistrer dans notre population** et de vous présenter, selon votre situation, les avantages que la municipalité pourrait vous offrir dans l'année (**carte cadeau pour les enfants, colis pour les aînés...**).

ENQUÊTE ANNUELLE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027

La commune de Grainville sur Ry va réaliser en 2027 le recensement des habitants. **Cette enquête se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027.**

RAPPEL - RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune français doit se faire recenser à compter de son 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit (si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous devez régulariser votre situation).

La démarche s'effectue en mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité et livret de famille des parents.

Cette formalité faite, il reçoit une attestation nécessaire pour certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Retrouvez toutes ces informations et toute l'actualité municipale sur
<http://www.grainvillesurry.fr/>

Le Maire, Vincent BOY

